



ENDURANCE TOUT TERRAIN LES 5 HEURES DE CHABLIS
REGLEMENT PARTICULIER
DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2015



Le Moto Club **Chablis Moto Verte** (affiliation FFM n° 0225) organise une **Endurance Tout Terrain** ,(N° FFM : 203) soit par équipages de 2 pilotes (1 ou 2 motos, course d'une durée de 5 heures), soit en solo (course d'une durée de 3 heures) à ANNAY SUR SEREIN (89310) :

DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2015.

Durée et horaire : Catégorie 2 pilotes : **5 heures de course, (sans interruption) de 10H00 à 15H00**

Catégorie Solo : **3 heures de course (sans interruption) de 10H00 à 13H00**

Catégories : - **Pilotes :** Licenciés NCO, NJ3 FFM en 2015 et licences **1 épreuve**

- **Motos :** Toutes les machines référencées par le code sportif de la FFM (licenciées NJ3 125 CC minimum)

Licences admises : INTER / NCO / NJ3 / Licence **"1 manifestation"** (formulaire licence "1 manifestation" disponible sur le site ffm.org). **Aucune licence "1 manifestation" ne sera délivrée le jour de la course.**

Capacité : 140 équipages 80 Pilotes SOLO

Tarifs d'engagement : 120€ pour l'équipage, 60€ par pilote SOLO (location des transpondeurs comprise).

Essai et Départ : Un seul tour de reconnaissance aura lieu le matin de la course, 45 minutes avant le départ. Le départ sera donné par vagues.

Circuit : Long de 8 kilomètres environ.

Contrôles techniques et administratifs : Samedi 7 novembre de 15H00 à 18H30 et Dimanche 8 novembre de 7H00 à 8H00 : **une vérification des casques, des protections dorsales et contrôle des machines.**

Ravitaillement : un parc avec un stand pour chaque équipage sera prévu : la vitesse sera réduite sous peine de sanction.

Chaque équipage devra être équipé d'un extincteur à poudre (à présenter au contrôle administratif).

Le ravitaillement en carburant se fera obligatoirement au stand et moteur arrêté (sous peine de pénalités).

Il sera interdit de fumer dans les stands.

Classements : Au nombre total de tours effectués dans l'ordre d'arrivée. La course est considérée comme achevée une fois le temps de course écoulé. L'ABAISSMENT DU DRAPEAU A DAMIERS S'EFFECTUERA SUR LE PASSAGE DE L'EQUIPAGE DE TETE SE PRESENTANT APRES L'ECOULEMENT DU TEMPS PREVU. Dès cet instant, tous les équipages disposent de vingt minutes pour franchir la ligne d'arrivée ; à défaut de remplir cette condition, le dernier tour commencé ne sera pas compté.

NOTA : La ligne d'arrivée sera franchie avec la moto. Le pointage sera situé avant le stand de ravitaillement.

Récompenses : Coupe aux 3 premiers scratch, aux 3 premiers de chaque catégorie.

Numéros de course et ordre des départs :

Les numéros de course seront attribués dans l'ordre de réception des courriers. Départ dans l'ordre des numéros.

Assurance : Une assurance a été souscrite.

Gestion des engagements :

Les bulletins et droits d'engagement devront être retournés avant le 18 OCTOBRE 2015 faute de quoi, une majoration de 30 € sera appliquée. Les bulletins (disponibles sur notre site : <http://www.chablis-moto-verte.fr>) et droits d'engagement sont à retourner à **CAGNAT David 53 rue des bleuets 89290 AUGY.**

Contact : david.cagnat@gmail.com et page Facebook CHABLIS MOTO VERTE.

Caution : Une caution de 200 Euros (en chèque à l'ordre de la LMRB)) pour le transpondeur et 20 Euros en espèces pour le dossard vous seront demandés lors du passage au contrôle administratif. Cautions restituées à la fin de la course.

Les Officiels :

Direction de Course (licences ODC)

: **David CAGNAT - 176834**

Commissaire Technique (licences OCT)

: **Julio LOPES - 83694**

Commissaires Sportifs (licences OCS)

: **Thierry TULOUP - 23410, , Dany FAVIER - 10079**

Commissaires de Piste (licences OCP)

: **Patrice HENNEQUIN -12775**

Visa du Club Organisateur

Visa de la Ligue de Bourgogne

Visa de la F.F.M.